

**Fiche de données de sécurité
selon EC 2020/878**

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 06.05.2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **Chryso®EasyDrain S22**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange: Adjuvant pour béton et mortier

Utilisations déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Chryso France
7 rue de l'Europe. 45300.
SERMAISES DU LOIRET.
France

Tel: +(33) 2 38 34 58 00
Fax: +(33) 2 38 39 01 72

Service chargé des renseignements: fds.chryso@chryso.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence ORFILA (INRS): +33 (0) 1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Non réglementé

Pictogrammes de danger Non réglementé

Mention d'avertissement Non réglementé

Mentions de danger Non réglementé

Indications complémentaires:

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable

vPvB: Non applicable

Fiche de données de sécurité

selon EC 2020/878

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Chryso®EasyDrain S22

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6	Naturel, carbonate de calcium broyé substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	50-<100%
CAS: 3794-83-0 EINECS: 223-267-7	(1-hydroxyéthylidène)bisphosphonate de tétrasodium Acute Tox. 4, H302; Eye Irrit. 2, H319	5-<10%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales: Consulter un médecin en cas de malaise.

Après inhalation: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

Après contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Après ingestion:

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Autres indications: Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

FR
(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon EC 2020/878

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Chryso®EasyDrain S22

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts ou tout autre cours d'eau. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

STOCKAGE

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Aucune mesure particulière n'est requise.

Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker dans un endroit sec.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Tenir au frais.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

—

1317-65-3 Naturel, carbonate de calcium broyé

VLEP | Valeur à long terme: 10 mg/m³

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon EC 2020/878

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Chryso®EasyDrain S22

(suite de la page 3)

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Protection des mains:

Matériau des gants



Caoutchouc nitrile

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection

EN 166.

Protection du corps:

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Enlever les vêtements contaminés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

INDICATIONS GÉNÉRALES

État physique	Solide
Couleur:	Blanc
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé
Inflammabilité	Non déterminé
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Non déterminé
Supérieure:	Non déterminé
Point d'éclair:	>200 °C
Température d'auto-inflammation	Non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé
pH	Non applicable
VISCOSITÉ	
Viscosité cinématique	Non applicable
Dynamique:	Non applicable
Solubilité	
l'eau:	Soluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé
Pression de vapeur:	Non applicable

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon EC 2020/878

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Chryso®EasyDrain S22

(suite de la page 4)

Densité et/ou densité relative

Densité: Non déterminée
 Densité de vapeur: Non déterminé
 Caractéristiques des particules Voir point 3.

9.2 Autres informations

Aspect:
 Forme: Poudre
 Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité:
 Température d'inflammation: Non déterminé
 Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles	Non applicable
Gaz inflammables	Non réglementé
Aérosols	Non réglementé
Gaz comburants	Non réglementé
Gaz sous pression	Non réglementé
Liquides inflammables	Non réglementé
Matières solides inflammables	Non réglementé
Substances et mélanges autoréactifs	Non réglementé
Liquides pyrophoriques	Non réglementé
Matières solides pyrophoriques	Non réglementé
Matières et mélanges auto-échauffants	Non réglementé
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	Non réglementé
Liquides comburants	Non réglementé
Matières solides comburantes	Non réglementé
Peroxydes organiques	Non réglementé
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	Non réglementé
Explosibles désensibilisés	Non réglementé

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable à température ambiante.
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue.
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon EC 2020/878

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Chryso®EasyDrain S22

(suite de la page 5)

10.6 Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

TOXICITÉ AIGUË Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	5.882 mg/kg
------	------	-------------

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon EC 2020/878

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Chryso®EasyDrain S22

vPvB: Non applicable

(suite de la page 6)

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

COMPORTEMENT DANS LES STATIONS D'ÉPURATION

Indications générales: Aucune pollution des eaux connue.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Code de l'environnement : Art. L.541-11 à 39 et Art. R.541-13 à 41 : élimination des déchets Concerné

Code de l'environnement : Art. R.541-42 à 48 : circuit de traitement des déchets Concerné

Arrêté du 29/07/05 : contrôle des circuits d'élimination Concerné



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

EMBALLAGES NON NETTOYÉS

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR, IMDG, IATA Non réglementé

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR, IMDG, IATA Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR, ADN, IMDG, IATA
Classe Non réglementé

14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA Non réglementé

14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI Non réglementé

Fiche de données de sécurité

selon EC 2020/878

Date d'impression : 06.05.2026

Numéro de version 1.0

Révision: 06.05.2026

Nom du produit: Chryso®EasyDrain S22

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Service établissant la fiche de données de sécurité:

CHRYSO France
7 rue de l'Europe. 45300.
SERMAISES DE LOIRET.
France

Tel: +(33)2 38 34 58 00

Fax: +(33)2 38 39 01 72

Autres indications: Méthode utilisée pour la classification selon directive 99/45/CEE du mélange: calcul.

Date de la version précédente: 14.03.2025

La première date de préparation : 17.04.2024

Nombre de révisions et date de la dernière révision : 1.0 / 06.05.2026